OCOM M107.03 – RESPECTER LES RÈGLES ET LES PROCÉDURES DE SALUT

1. **Rendement :** Respecter les règles et les procédures de salut

2. **Conditions :**

   a. Éléments fournis :

      (1) de la supervision,

      (2) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : Aucun.

   c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.

3. **Norme :** Le cadet doit suivre les règles et les procédures de salut, y compris :

   a. adresser la parole aux cadets MR et aux officiers subordonnés;

   b. adresser la parole aux officiers commissionnés;

   c. entrer dans un bureau et en sortir;

   d. autres occasions exigeant des saluts.

4. **Points d'enseignement :**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer et diriger une activité sur les procédures utilisées pour adresser la parole à un cadet sous-officier ou à un officier subordonné : a. adopter la position du garde-à-vous après avoir approché le sous-officier ou l'officier subordonné; b. ne pas saluer les sous-officiers et les officiers subordonnés, car ils ne sont pas commissionnaires; c. adresser la parole au sous-officier ou à l'officier subordonné par son rang et son nom de famille, suivi du rang (M 1) ou monsieur / madame tout au long de la conversation; d. garder la position du garde-à-vous tout au long de la conversation.	Activité en classe	10 min	A0-002 (p. 1-2-2 à 1-2-3)

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-601/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-601-PG-002/A-CR-CCP-601-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	Expliquer les procédures pour adresser la parole à un officier commissionné et diriger une activité : a. adopter la position du garde-à-vous après avoir approché l'officier; b. saluer conformément au Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes; c. adresser la parole à l'officier par son rang et son nom de famille, suivi de monsieur / madame tout au long de la conversation; d. maintenir la position du garde-à-vous tout au long de la conversation à moins que l'officier commissionné ne lui dise de faire autrement; e. saluer une fois que la conversation est terminée.	Activité en classe	5 min	A0-002 (p. 1-2-2 à 1-2-3)
PE3	Expliquer les règles de salutation à l'intérieur d'un bâtiment : a. les cadets doivent saluer à l'intérieur d'un bâtiment, sauf lorsque les conditions suivantes s'appliquent : 1. un rassemblement, 2. une cérémonie, 3. entrer dans un bureau et en sortir; b. en entrant dans le bureau d'un navire, le cadet doit : 1. adopter la position du garde-à-vous à l'entrée de porte; 2. saluer si l'occupant du bureau porte une coiffure et s'il est commissionné; 3. demander la permission d'entrer; c. en quittant le bureau d'un navire, le cadet doit : 1. adopter la position du garde-à-vous à l'entrée de porte; 2. saluer si l'occupant du bureau porte une coiffure et s'il est commissionné; 3. quitter; d. les cadets doivent tourner leur tête et saluer poliment lorsqu'ils rencontrent un officier dans une aire commune; e. le port d'une coiffure à l'intérieur d'un bâtiment, sauf à l'intérieur d'une salle d'exercices ou d'un manège militaire est peu commun.	Exposé interactif	5 min	A0-002 (p. 1-2-3 à 1-2-4)

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-601/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-601-PG-002/A-CR-CCP-601-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE4	Expliquer d'autres occasions exigeant des saluts, y compris : a. pendant l'hymne national canadien ou tout autre hymne national; b. l'hymne royal; c. si on reconnaît un officier commissionné qui n'est pas en uniforme; d. lorsqu'on hisse ou abaisse le drapeau national; e. lorsque le pavillon est hissé ou abaissé; f. lorsqu'on monte à bord ou qu'on descend de tout Navire canadien de Sa Majesté ou de navires d'un service étranger, les cadets doivent saluer à la plage arrière;	Exposé interactif	5 min	A0-002 (p. 1-2-3 à 1-2-4)

5. **Durée :**

a.	Introduction et conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	10 min
c.	Activité en classe :	15 min
d.	Total :	30 min

6. **Justification :**

   a. Une activité en classe a été choisie pour les PE 1 et 2 parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et de susciter l'intérêt à l'égard des procédures utilisées pour adresser la parole aux sous-officiers, aux officiers subordonnés et aux officiers commissionnés.

   b. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 3 et 4 afin d'initier les cadets aux règlements pour saluer à l'intérieur d'un édifice et aux autres occasions où il faut saluer.

7. **Documents de référence :** A0-002 A-PD-201-000/PT-000 DHP 3-2. (2001). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction :** Du matériel de présentation (p. ex., tableaux blancs, tableaux de papier, RPJ, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage :** Aucun.

10. **Modalités de contrôle :** Aucune.

11. **Remarques :** Aucune.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-601/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-601-PG-002/A-CR-CCP-601-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-601/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-601-PG-002/A-CR-CCP-601-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.